



CCCA-BTP

Le réseau de l'apprentissage BTP

Communiqué de presse - 13 mai 2019

**Le CCCA-BTP, réseau leader de l'apprentissage en France
et acteur pionnier de la mobilité internationale, grand témoin de la
3^e édition des Assises territoriales de la mobilité des apprentis**



**14 et 15 mai 2019 à l'Hôtel de Région Occitanie à Toulouse
RDV sur le stand CCCA-BTP**

Une volonté de développer le nombre d'apprentis en mobilité internationale

Dans le cadre du **programme Erasmus+ de la Commission européenne**, l'Agence Erasmus+ France a créé un groupe de travail sur la mobilité des apprentis, avec les institutions et les partenaires majeurs impliqués dans le domaine de la mobilité internationale, dont le CCCA-BTP, réseau de l'apprentissage BTP, acteur leader et historique de l'apprentissage en France.

Les travaux de ce groupe visent à **optimiser l'organisation de la mobilité des apprentis**, au travers des thématiques transversales et communes aux grands réseaux de l'apprentissage en France. Il s'agit aussi de **promouvoir l'échange des bonnes pratiques entre leurs acteurs, afin de capitaliser sur leurs expériences**. Dans ce cadre, l'Agence Erasmus+ et les membres de ce groupe de travail organisent les Assises territoriales de la mobilité de apprentis (ATMA), les 14 et 15 mai au conseil régional d'Occitanie, à Toulouse.

Cette 3^e édition des ATMA a pour thématique : « **Comment rendre accessible la mobilité au plus grand nombre d'apprentis à l'horizon 2027 ?** ». Ces rencontres s'inscrivent dans une dimension résolument prospective, en lien avec la volonté affichée au niveau européen et national de développer significativement le nombre d'apprentis en mobilité internationale.

Une montée en puissance de l'internationalisation des compétences au sein du CCCA-BTP

Le CCCA-BTP participe naturellement à ces ATMA 2019, tant il est **précurseur de l'ouverture à l'international des parcours de formation des apprentis** et poursuit une politique active de montée en puissance de l'internationalisation des compétences. Inscrite dans son plan stratégique **Transform'BTP** et promue par la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, l'organisation de périodes de formation professionnelle pour les apprentis à l'étranger, tout particulièrement au sein de l'Union européenne, constitue de longue date **un axe majeur de sa stratégie de développement de la qualité de l'apprentissage**.

Dans ce cadre, Marek LAWINSKI, responsable du pôle Internationalisation des compétences au sein de la direction des Politiques de formation et de l'Innovation pédagogique du CCCA-BTP, **ouvrira le 14 mai à 10 heures les travaux des Assises, en qualité de grand témoin de la table ronde : « Comment rendre accessible la mobilité au plus grand nombre d'apprentis ? ».**

Avec le soutien du programme Erasmus+ de la Commission européenne et le co-financement du CCCA-BTP, ce sont ainsi 532 bénéficiaires qui ont participé entre 2016 et 2018 à des actions de mobilité européenne, contre 200 entre 2014 et 2016. Ces actions ont été organisées dans le cadre du projet groupé « **BTP Mobilité +** », piloté par le CCCA-BTP et associant 19 CFA du BTP. Les apprentis, issus de sept métiers et de deux niveaux de diplômes, ont effectué **des périodes formation professionnelle de trois semaines en Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Hongrie, Italie, Pays Bas et République tchèque.**

En 2018, les actions de mobilité européenne ont mis l'accent sur **la reconnaissance formelle des acquis des apprentissages à l'étranger, avec le système européen de crédit d'apprentissage dans la formation professionnelle (ECVET)** pour les parcours de formation niveau IV, ainsi qu'avec **l'Europass** (outil de transparence des compétences) pour les parcours de formation de niveau V. Cette spécificité fait du réseau de l'apprentissage BTP **un organisme pionnier en France de la prise en compte du système ECVET, en intégrant de manière systématique l'évaluation formelle des acquis des apprentissages à l'étranger dans les processus de certification des compétences.**

Un réseau de 40 référents mobilité européenne mis en place au sein des CFA du BTP

Dans la perspective du nouveau programme Erasmus+ 2021-2027, qui pourrait voir tripler le nombre de bénéficiaires du programme, les référents mobilité des CFA jouent un rôle crucial pour assurer la réussite des actions. En ligne avec la nouvelle loi du 5 septembre 2018, le CCCA-BTP et son réseau se sont engagés à **structurer la fonction de référent mobilité européenne dans la plupart des régions.** Un réseau de 40 référents mobilité européenne a ainsi été mis en place en 2018 au sein des CFA du BTP.

Dans la perspective d'une montée en puissance inédite des actions de mobilité européenne, **de nouvelles sections de brevet professionnel avec composante européenne et des titres professionnels de niveau IV comprenant d'office la composante européenne,** ont été créés pour favoriser la mobilité longue des apprentis.

Cette nouvelle dynamique mise en place par le CCCA-BTP a permis en décembre 2018 d'initier un nouveau projet « **BTP Mobilité +** » **au profit des apprentis, avec 2 000 nouveaux bénéficiaires pour la période 2019-2021.**

Dans ce cadre, Paola BOLOGNINI, chargée de développement des projets européens et internationaux et Pierre TOUILLON, conseiller formation, au sein du pôle Internationalisation des compétences au sein de la direction des Politiques de formation et de l'Innovation pédagogique du CCCA-BTP, **animeront l'atelier « La professionnalisation des référents mobilité européenne dans les CFA » et y partageront leur expérience, le 14 mai à 13 h 30 et le 15 mai à 9 heures.**

Le brevet professionnel à composante européenne : une innovation du CCCA-BTP

Le brevet professionnel intégrant la composante européenne (BPCE) tout au long de la formation constitue une véritable innovation dans le paysage de la formation professionnelle aux métiers du BTP. Il est aujourd'hui proposé aux jeunes et aux entreprises dans **22 CFA du BTP.**

Depuis 2015, **450 apprentis ont suivi un parcours de formation en brevet professionnel intégrant la composante européenne. La composante européenne est intégrée dans l'ensemble du parcours de formation des apprentis en BPCE, en enseignement général et professionnel.** Deux périodes de formation (au minimum deux fois deux semaines en entreprise) dans un autre pays européen viennent compléter et ponctuer le parcours de formation des apprentis. De nombreux partenariats européens ont été mis en place par le CCCA-BTP : **Allemagne, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Italie, Lituanie, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal.**



CCCA-BTP

Le réseau de l'apprentissage BTP

Le CCCA-BTP (Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics) est une association nationale, professionnelle et à gouvernance paritaire.

Il met en œuvre la politique de formation professionnelle initiale aux métiers de la construction par l'apprentissage définie par les partenaires sociaux des branches du bâtiment et des travaux publics. Le CCCA-BTP anime, coordonne et contribue au financement du réseau de l'apprentissage BTP, avec 126 CFA présents partout en France. Numéro un de l'apprentissage, le réseau des CFA du BTP (54 400 jeunes en formation dans 38 000 entreprises formatrices) est le partenaire formation privilégié des entreprises et des jeunes en formation professionnelle initiale et continue. Il présente une offre de formation dans près de 30 métiers du BTP, du CAP au diplôme d'ingénieur, propose des titres professionnels et des actions de formation continue sur-mesure. Les CFA du BTP affichent 83 % de réussite aux examens. Le CCCA-BTP fait de l'innovation un marqueur fort de son action. Il a créé WinLab', éclaireur de tendances et incubateur, pour imaginer et concevoir les formations aux métiers du BTP de demain, adaptées aux besoins des entreprises : nouvelles formes d'apprentissage (BIM, réalité virtuelle, intelligence artificielle, formation à distance...), fablab avec de nouveaux produits et services. Le CCCA-BTP est également partenaire de Impulse Labs.

>> ccca-btp.fr | f : [3cabtp](https://www.facebook.com/3cabtp) | [@3cabtp](https://www.instagram.com/3cabtp) | Y : [3cabtp](https://www.youtube.com/3cabtp) | in : [3cabtp](https://www.linkedin.com/company/3cabtp) | winlab-cccabtp.com

Service de presse du CCCA-BTP : Patricia Desmerger - Campagne

06 07 47 34 77 - 01 42 02 45 44 - patricia.desmerger@orange.fr

[@patdesmerger](https://www.facebook.com/patdesmerger) - f : campagne-presse - in : [fr.linkedin.com/in/patdesmerger](https://www.linkedin.com/in/patdesmerger)